

CONDITIONS GÉNÉRALES & PARTICULIÈRES

Le forfait comprend : le transport aller-retour Paris, Milan, Florence ; la garantie annulation ; l'assurance rapatriement ; le séjour en pension complète (du déjeuner du 21/10 au déjeuner du 26/10).

Responsabilité : L'organisation des pèlerinages agit en tant qu'intermédiaire entre les pèlerins, d'une part, et les prestataires, d'autre part. Elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des accidents ou dommages survenus au cours du voyage ou du pèlerinage. L'inscription engage à participer aux activités proposées.

Droit à l'image : Sauf restriction explicite, en m'inscrivant à ce pèlerinage j'autorise l'utilisation de mon image sur les médias diocésains.

Garantie annulation : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée à : Direction des Pèlerinages, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise. Tout voyage abrégé ou interrompu du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la

date d'annulation et aux conditions suivantes : avant le 20/06/19 et le 19/08/19, il sera retenu 300€ ; entre le 20/08/19 et 11/10/19, il sera retenu 500€ ; entre le 12/10/19 et 19/10/19, il sera retenu 800€.

La garantie annulation couvre l'annulation en cas de force majeure c'est-à-dire : en cas de maladie (si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens), d'accident ou de décès (de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait, de la personne vous accompagnant ; de vos ascendants, descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant ; de vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles), en cas d'incendie ou de dégâts des eaux à condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'il se soit produit dans les 48h précédant votre départ. Cette garantie annulation est possible pour les motifs énumérés ci-dessus à l'exclusion de tout autre. Dans les cas susmentionnés, la Direction des Pèlerinages étudiera le remboursement des frais d'annulation précisés ci-dessus sur présentation des justificatifs nécessaires.

« Loué sois-tu pour la Création »



PÈLERINAGE

À ASSISE (ITALIE)

Je souhaite une chambre individuelle (j'ai bien noté le supplément de 80€)

En cas de nécessité urgente, prévenir :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :@.....

Portable : Tél. domicile :

Santé : en cas d'allergies ou de régime alimentaire, merci de le préciser sur une feuille que vous joindrez à ce bulletin.

J'accepte les conditions générales et particulières de ce pèlerinage.

Fait à Signature :

Le

Du dimanche 20 au samedi 26 octobre 2019

Avec saint François d'Assise et l'encyclique *Laudato si'*, mieux se situer dans la Création et s'engager pour sa sauvegarde, en convertissant un peu nos pratiques.



Diocèse de Pontoise †

AU PROGRAMME :

- **Le couvent Saint-Damien**, lieu de la première communauté de clarisses, avec l'église jadis en ruine que François a reconstruite de ses mains.
- **La place de l'évêché**, où François s'est dépouillé de ses vêtements.
- **Le Temple de Minerve**, construit au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, devenu l'église Santa Maria Sopra Minerva.
- **Les Carcieri**, grottes sur les hauteurs d'Assise, où saint François venait contempler la Création.
- **La basilique Saint-François**, et ses fresques de Giotto donnant à voir la vie de François. La basilique inférieure contient le tombeau du saint.
- **La basilique Sainte-Marie-des-Anges**, englobant la Portioncule, chapelle des premiers frères mineurs, et la cellule où François est mort.
- **Rivotorto**, lieu de la première communauté franciscaine, au bord d'un ruisseau.
- **L'ermitage de Monecasale**, fait de matériaux locaux, inspirée de la simplicité de la vie des franciscains.
- **Le sanctuaire de l'Alverne**, où saint François a reçu les stigmates ; avec la chapelle Notre-Dame-des-Anges, que le *poverello* a fait construire.
- **La cathédrale Saint-Rufin** où furent baptisés François et Claire, la basilique Sainte-Claire...

INFOS PRATIQUES :

Tarif : 800€. Étalement possible du paiement en 8 chèques maximum pour régler le solde avant fin octobre 2019 (supplément de 80€ pour les chambres individuelles).

Voyage aller-retour en train et en car. Prévoir 2 pique-niques pour le soir du 20 octobre et pour le matin du 21 octobre. Le dîner du 26 octobre est à la charge des pèlerins

Un pèlerinage accompagné par le père Emeric Dupont, vicaire épiscopal pour les questions anthropologiques et sociétales, et Laura Levesque, chargée de mission à l'écologie intégrale. Avec la participation de Mgr Stanislas Lalanne.

Rencontre de préparation : Samedi 28 septembre 2019 de 17h à 21h à Ermont (Centre Jean-Paul II, 1 rue Jean Mermoz)

Immatriculation Atout France : IM095120021 - Organisation technique : BIPEL

Contact et inscriptions : Service des pèlerinages
Evêché, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise
01 34 24 74 29 - pelerinages95@catholique95.fr



Faire l'expérience d'Assise en Italie, c'est plonger dans l'univers qui fut celui de saint François : âpre, sauvage, magnifique.

En cet endroit, de ses propres mains, il fonda des lieux de prière et de contemplation pour pouvoir vivre en actes la louange au Créateur.

Par sa compréhension des liens vitaux qui nous unissent à la nature et à notre environnement, si richement exprimés dans le Cantique des Créatures, François d'Assise ouvrait la voie à ce que nous appelons aujourd'hui une vision de la terre comme Maison commune.

C'est dans cet esprit, éco-compatible, attaché au développement durable et à une sobriété heureuse, que nous vivrons ce pèlerinage, en mettant en résonance notre démarche de pèlerinage et le texte fondateur du pape François *Laudato si'*, pour nous aider mutuellement, en pèlerins, à convertir nos modes de consommation et notre regard sur la Création.

+ Stanislas LALANNE
Evêque de Pontoise

PÈLERINAGE À ASSISE (ITALIE)

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER AVANT LE 20 JUIN 2019 À :
Evêché - Direction des pèlerinages, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise

JOINDRE un chèque d'acompte de 80€ (ordre « ADP - Service des pèlerinages ») et une photocopie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité.

Mme Mlle M. Père Sœur

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :@.....

Portable : Tél. domicile :

Paroisse ou mouvement :

